



Trélazé, le 30 mars 2026

OBJET : Reconnaissance financière des plateaux techniques spécialisés à accès direct

Chères amies, Chers amis

Voici quelques nouvelles concernant notre dossier de **reconnaissance financière des plateaux techniques spécialisés à accès direct (PTS AD)**.

Comme vous le savez, il s'agit d'un enjeu essentiel pour la **pérennisation de notre activité** et la **sécurisation de la filière des urgences de la main**, si bien organisée par nos aînés.

Cette organisation permet à nos centres (SOS Mains / FESUM) d'assurer une prise en charge d'excellence des blessés de la main, reconnue et enviée au niveau européen, et bien au-delà.

Dans ce contexte, le **Centre de la Main d'Angers** directement concerné est depuis des années en contentieux avec l'ARS des Pays de la Loire avec depuis le début de l'année une sollicitation dynamique de la population et des parlementaires.

Cette communication a envoyé par de nombreux canaux un message clair au Ministère concernant le risque de disparition de la filière non seulement au plan local mais également national.

Nous avons enfin obtenu un **rendez-vous** auprès de la **DGOS** (ministère de la Santé) le **4 juin prochain**, avec la SOFCOT et le CNPCOT. Nous espérons vivement reprendre les travaux interrompus en septembre 2024.

De nombreux signaux montrent que les choses bougent. Grâce aux **parlementaires du Maine-et-Loire**, alertés par le Centre de la Main et la spécificité de ce dossier, une dynamique s'est enclenchée auprès du Ministère et du Gouvernement afin de faire aboutir ce travail.

Après de nombreuses années de mobilisation, nous avons franchi une étape importante : **nous n'avons jamais été aussi près de la finalisation** de ce dossier. Vous trouverez sur le site de la FESUM la vidéo de la **question au Gouvernement**, portée par **Madame la Députée du Maine-et-Loire, Mme Dubré-Chirat**, ainsi que la **réponse du Ministère**, qui me semblent de très bon augure.

Nous restons évidemment **très mobilisés et attentifs**. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, et j'espère que nous aurons de très bonnes nouvelles d'ici la fin de l'année. Idéalement, nous pourrions présenter des avancées concrètes lors de la **journée FESUM de septembre**.

Avec toute mon amitié,

Fabrice RABARIN

Secrétaire Général de la Fédération des Services d'Urgence de la Main (FESUM)

FESUM

47 rue de la Foucaudière 49800 TRELAZE

Association régie par la loi de 1901 n°w771008551 déclarée le 24/02/2015 – Non soumise à la TVA – SIREN 523 022 044